

## ELECTIONS DÉPARTEMENTALES

### Résultats des élections sur notre commune

1er tour :  
Participation : 50.06%  
Florence Henri et Christophe Le Dorven (UMP / UDI) : 34.93%  
Joséphine Gam et Edouard Gladczak (FN) : 42.11%  
Gisèle BOULLAIS et Daniel FRARD (PS) : 17.22%  
Dominique DUPLAN et Derya TOSUN (FG) : 5.74%

2ème tour :  
Participation : 51.56%  
Florence Henri et Christophe Le Dorven (UMP / UDI) : 55.91%  
Joséphine Gam et Edouard Gladczak (FN) : 44.09%

### Résultats du 2ème tour dans notre canton (Dreux 1)

Participation : 41,03 %  
Florence Henri et Christophe Le Dorven (UMP / UDI) 61,27 % - ELU -  
Joséphine Gam et Edouard Gladczak (FN) : 38,73 %

## ROCK & BLUES

Le groupe ROCK'IN CHAIR était l'invité de l'Association Vert les Arts pour un concert Rock & Blues le vendredi 10 avril au foyer rural. Ils ont chanté des reprises de Ray Charles, Otis Reading, Joe Cocker, The Commitments et ont invité «notre Johnny» sur scène. Belle soirée autour d'un apéritif dînatoire et quelques pas de danse.



## FRISE DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Souricette est la mascotte de l'école maternelle. Elle part chaque week-end dans les familles. Pour la mettre à l'honneur, les enfants et leurs enseignants ont réalisé cette frise qui représente Souricette à travers les saisons.



## TRAVAUX

### Travaux d'assainissement collectif

Il reste à réaliser la fin de la construction des postes de refoulement (4 sur 8) courant mai 2015.

Ces postes effectuent le lien entre tous les réseaux collecteurs posés dans nos rues.

Exemple: le réseau collecteur du Plessis descend (par gravitation) jusqu'au carrefour de la rue de l'épée et de la D.152 et se déverse dans un poste de refoulement (réservoir muni de pompes).

De là, les effluents transitent par un réseau sous pression (pompes de refoulement) vers le réseau de la rue Waddington, qui lui-même, va vers un autre poste de refoulement place de l'église, et ainsi de suite pour finir au dernier poste rue du Clos Barreau au Luat (juste avant le pont S.N.C.F.)

Ce dernier poste enverra tout ce flux de matières de la commune, via un réseau traversant sous la D.152 (dite route du bas des côtes) et sous le coteau donnant aux hauts Buissons, pour rejoindre le réseau général allant vers la station d'épuration de l'Agglo située dans la zone des Châtelets sur la commune de Dreux.

Cette station d'épuration a été construite pour recueillir et traiter les eaux usées d'une population de 80 000 habitants (à l'heure actuelle environ 55 000 habitants de l'Agglo y sont reliés)

Une réunion de travaux concernant la réfection des surfaces à refaire suite à l'ouverture des tranchées dans nos rues pour la pose des réseaux d'eaux usées a eu lieu le 21 avril. La réalisation des poses de bitume ou de bi-couches bitumineux gravillons est prévue les semaines 22 et 23 puisque les conditions climatiques sont devenues propices (rappel : hors gel et pas ou peu de pluviométrie).

Enfin, une réunion d'informations doit être organisée par l'Agglo du Pays de Dreux, seule compétente pour ces travaux. Il est cependant important de préciser que, dès les essais du réseau E.U. terminés et validés, chacun recevra par lettre recommandée à son domicile l'autorisation de raccordement et seulement à partir de ce moment.

Pour plus de détails sur les modalités techniques à observer, vous pouvez

contacter la S.P.L. (Société Publique Locale) à la Maison de l'Habitat, 6 rue



des embûches à Dreux (Tél : 02 37 38 55 02, ou par mail à [raccordement@maison-habitat-dreux.fr](mailto:raccordement@maison-habitat-dreux.fr))

### Travaux PMR

Les travaux de gros œuvre liés à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite au foyer rural et à la mairie sont terminés. Il reste à réaliser les finitions qui sont programmées dans les prochaines semaines.

## BREVES

### Ouverture d'un cabinet infirmier au Mesnil sur l'Estrée

Permanence du **lundi au mercredi de 7h45 à 10h00 sans rendez-vous**  
CORBIN Carole et RENARD Karine  
22 grande rue - 27650 LE MESNIL SUR L'ESTREE  
02 37 48 84 48

### Histoire locale

En partenariat avec la Médiathèque de Dreux, nous collectons des documents, photos, cartes postales anciennes, objets insolites, afin d'enrichir les archives patrimoniales de notre territoire et particulièrement celles de Vert-en-drouais. Si vous souhaitez participer à cette collecte ou si vous avez simplement envie de partager des souvenirs, témoignages du passé dans notre commune, merci de contacter la Mairie (commission culture). En photo, monsieur Maurice Hue, témoin passionné d'histoire locale, habitant le bourg de Vert-en-Drouais.

### Fermeture du chemin Pierru

Suite à des plaintes concernant des dépôts sauvages et la prostitution dans la partie boisée du chemin Pierru, celui-ci sera prochainement fermé à la circulation. Il ne restera donc plus qu'une seule entrée par la rue de la Pommeraie. Dans le cadre de l'opération « voisins vigilants », nous vous demandons de transmettre à la gendarmerie tous les passages suspects puisque que le chemin deviendra une voie sans issue.

### Sortie à Paris

La commission Culture organise une journée à Paris le **mardi 7 juillet**: Transport en autocar tourisme, visite de l'Assemblée nationale, repas au restaurant «Le volcan», promenade commentée sur la Seine : 55 euros par personne (inscription et règlement en Mairie, Attention : nombre de places limité)

### Stage multisports

La commission enfance et jeunesse organise, pour la deuxième année consécutive, un stage multisports encadré par Profession Sport Animation Jeunesse 28.

Dates : du **lundi 6 au vendredi 17 juillet**  
Horaires : 14h00 à 17h00 (1x3h ou 2x1h30 selon effectifs)

Publics : enfants à partir de 6 ans (nés en 2009) et les jeunes de 12 à 16 ans  
Tarif : 26 euros/semaine  
Inscriptions et règlements en Mairie

### Messe

Des messes sont organisées à l'église de Vert-en-Drouais à **18h les samedis 23 mai, 13 et 27 juin**

## SUGGESTIONS

Si vous souhaitez qu'un sujet soit traité dans cette gazette, vous pouvez nous en faire la demande en écrivant à [mairie-vert-en-drouais@wanadoo.fr](mailto:mairie-vert-en-drouais@wanadoo.fr) ou sur papier libre à la mairie.

Directeur de la publication : E. Delaplace, Maire

Responsable de la rédaction : D. Boutoille

Rédaction : E. Delaplace, D. Boutoille, I. Guichard-Chaudat, M.-J. Villalon, B. Jumeaux, D. Léost, F. Dumon, B. Quéru, O. Matha, V. Léost

Crédit Photos : E. Delaplace, D. Boutoille, I. Guichard-Chaudat, M.-J. Villalon, F. Dumon, J.J. Manchec, Fotolia

Imprimé à 600 exemplaires et distribué gratuitement

Création graphique : Agence COMELO 06 20 85 10 51

## Questionnaire sur l'Enfance, la Jeunesse et la Famille : donnez votre avis !

Suite à la demande exprimée par des membres de la commission Enfance, Jeunesse, Famille et Sport de l'Agglo du Pays de Dreux, Vous trouverez ci-dessous un lien permettant aux familles utilisatrices des structures Petite Enfance/ Enfance, Jeunesse de répondre au questionnaire intégré sur le site internet de l'Agglomération :

<http://www.dreux-agglomeration.fr/Actualites/Mars-2015/Questionnaire-sur-l-Enfance-la-Jeunesse-et-la-Famille-donnez-votre-avis>

### Fête des voisins

Le **29 mai** prochain en soirée, nous vous donnons rendez-vous pour la fête des voisins : place de l'église à Vert-en-Drouais, place des carrouges au Luat-sur-Vert et place des hirondelles au Plessis-sur-Vert. Comme chaque année, chacun apporte son panier repas, sa table, ses chaises et la municipalité offre le kir.

### Fête de la musique

Le **20 juin**, la commission culture organise la fête de la musique de 16h à 17h30 avec le groupe CHICK'N ROLL. Les habitants qui souhaitent venir jouer de leur instrument sont les bienvenus et peuvent le faire savoir en mairie.

## ETAT CIVIL

### Naissances

LÉCUYER Noah le 22/01/2015  
OTHON Pauline le 11/03/2015

### Décès

BROUX Raymond le 31/01/2015  
CHEVANCE Roger le 24/02/2015  
VALLÉE Robert le 03/03/2015  
GIRARD Michel le 08/04/2015

## CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Chaque 3ème samedi du mois, en mairie, des membres du CCAS vous reçoivent pour vous aider dans des démarches administratives ou pour vous renseigner sur les différents organismes auxquels vous pouvez vous adresser (Caisse d'Allocations Familiales, Conseil Général, etc...). Le CCAS peut aussi être sollicité pour une aide financière, sur un projet défini, après étude de vos ressources et de votre situation. Les entretiens sont confidentiels et peuvent aussi avoir lieu à domicile, avec les personnes de votre choix, sur demande auprès du secrétariat de la mairie.

### Composition du CCAS :

Membres élus : Béatrice Quéru (Vice-présidente), Irène Guichard Chaudat, Marie-Jeanne Villalon, Stéphanie Bosset. Membres nommés : Séverine Marneur, Véronique Léost, Yvette Quéru, Dominique Le Belz

### Calendrier des permanences :

samedi 16 mai  
samedi 20 juin  
samedi 19 septembre  
samedi 17 octobre  
samedi 21 novembre  
samedi 19 décembre

## URBANISME

Nous vous rappelons qu'une autorisation d'urbanisme est obligatoire pour toutes les modifications de l'aspect extérieur d'une habitation et notamment les constructions, les extensions, la pose de fenêtres de toit, le ravalement de façade, les clôtures, la réfection de toit avec pose de tuiles ou encore pour tout changement d'affectation d'une pièce tel un garage transformé en pièce de vie. Renseignements et formalités en mairie : [mairie-vert-en-drouais@wanadoo.fr](mailto:mairie-vert-en-drouais@wanadoo.fr) ; tel : 02 37 82 91 01

## REGLES de CIVISME

*“ Quand courtoisie rime avec légalité ”*

La qualité de VIE dépend de la bonne volonté de TOUS : savoir vivre en société c'est respecter les autres et accepter les inconvénients inhérents à cette vie en société.

Ne jamais oublier que notre DROIT s'arrête au moment où commence celui des autres...

### HORAIRES DE TRAVAUX EXTERIEURS

Nous vous informons que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau ou l'arrosage, bétonnières, ... ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30  
Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00  
Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

### FEUX DE JARDIN

Un arrêté du 3 septembre 2002 précise que la destruction par le feu de tout type de déchets ainsi que le brûlage d'herbes est formellement interdit. Les déchets doivent être portés à la déchetterie dans les différents bacs prévus à cet effet.



AVRIL 2015  
N°5

# La gazette DE VERT-EN-DROUAIS

[www.vert-en-drouais.fr](http://www.vert-en-drouais.fr)

La lettre d'information de votre village

## AGENDA

### MARDI 26 MAI

Réunion de préparation de la fête communale avec les bénévoles.  
Nous vous y attendons nombreux.  
19h00 à la mairie

### VENDREDI 29 MAI

Fête des voisins

### MERCREDI 10 JUIN : ZENAINÉS

à partir de 12 h  
Après-midi jeux précédé d'un repas préparé par chacun

### VENDREDI 5 JUIN :

#### VERT LES ARTS

Zumba Party avec Btissame  
Tarifs : 10euros et 5 euros pour les zumbaïstes  
Renseignements : 06.80.00.14.81

### SAMEDI 20 JUIN

Fête de la musique de 16h à 17h30 au foyer rural

### VENDREDI 26 JUIN

Tangoleonquartet vous proposera une musique qui s'inscrit entre Argentine et Paname d'aujourd'hui, musique traditionnelle du tango nuevo, chahuté par le jazz.  
20h30 au foyer rural  
Entrée gratuite

### LUNDI 6 AU

#### VENDREDI 17 JUILLET

Stage multisports (détails en brèves)

### MARDI 7 JUILLET

Sortie à Paris organisée par la commission Culture (détails en brèves)

### 13 JUILLET

Repas dansant au foyer rural

### 12 ET 13 SEPTEMBRE

Fête communale



Mairie de Vert en Drouais  
37 rue Charles Waddington  
28500 VERT EN DROUAIS

Tel. 02 37 82 91 01 - Fax : 02 37 82 83 75  
[mairie-vert-en-drouais@wanadoo.fr](mailto:mairie-vert-en-drouais@wanadoo.fr)



Commune membre de l'Agglo du Pays de Dreux.

## LE MOT DU MAIRE

Vous constaterez qu'une large partie de ce numéro de notre lettre d'information est consacrée à la présentation du budget. Force est de constater que Vert-en-Drouais n'est pas épargnée par la baisse significative des dotations de l'Etat. C'est pourquoi, le conseil municipal a dû prendre des décisions afin de ne pas affaiblir les finances de notre commune dans les années à venir et ainsi respecter son engagement de campagne : « Maîtriser les taxes locales et maintenir l'équilibre financier de la collectivité »

Cette année encore, la municipalité organise la fête de voisins le 29 mai, un moment convivial entre habitants et nous vous y attendons nombreux sans oublier la fête de la musique le samedi 20 juin au foyer rural.

## RETOUR SUR...

### RENCONTRE DES ÉLÈVES DE CE2 AVEC MADAME LE MAIRE

Le 30 janvier, les élèves de CE2 sont venus visiter la mairie et rencontrer madame le Maire. Un moment d'échanges qui a permis aux enfants d'aborder, entre autres, les notions de laïcité ou encore de citoyenneté. Ils sont repartis avec un goûter offert par Evelyne Delaplace.





Le budget prévisionnel 2015 voté en Conseil Municipal le 14 avril s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 883 004 € et en dépenses et en recettes d'investissement à 3 054 664 €.

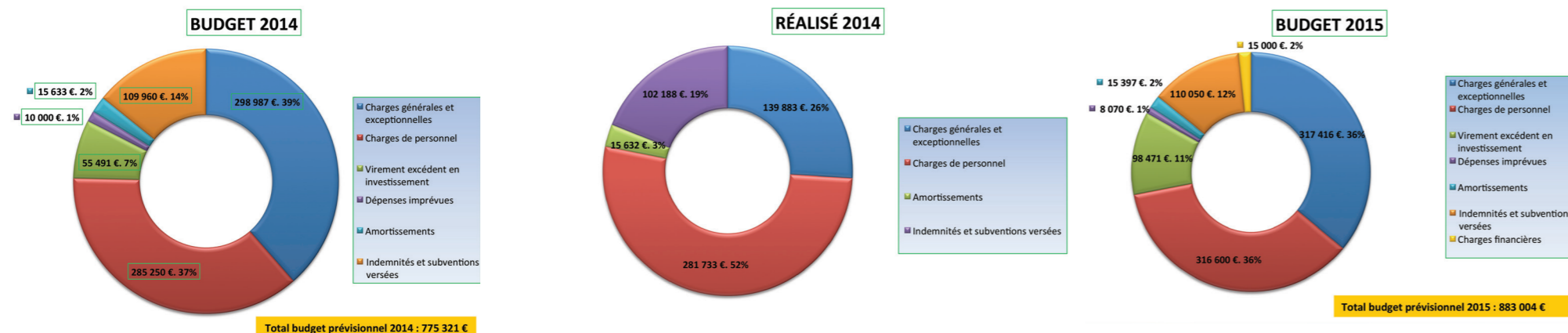
**La section de fonctionnement** représente toutes les dépenses et les recettes d'exploitation nécessaires à la gestion de la collectivité. Elle comprend, pour les dépenses, les charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions et pour les recettes, les prestations de services, les dotations de l'État, les impôts et taxes, et éventuellement, des reprises sur provisions et amortissement que la collectivité a pu effectuer.

**La section d'investissement** comporte, en dépenses, le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux) et en recettes, les emprunts, les dotations et subventions de l'État ainsi que l'autofinancement de la collectivité.

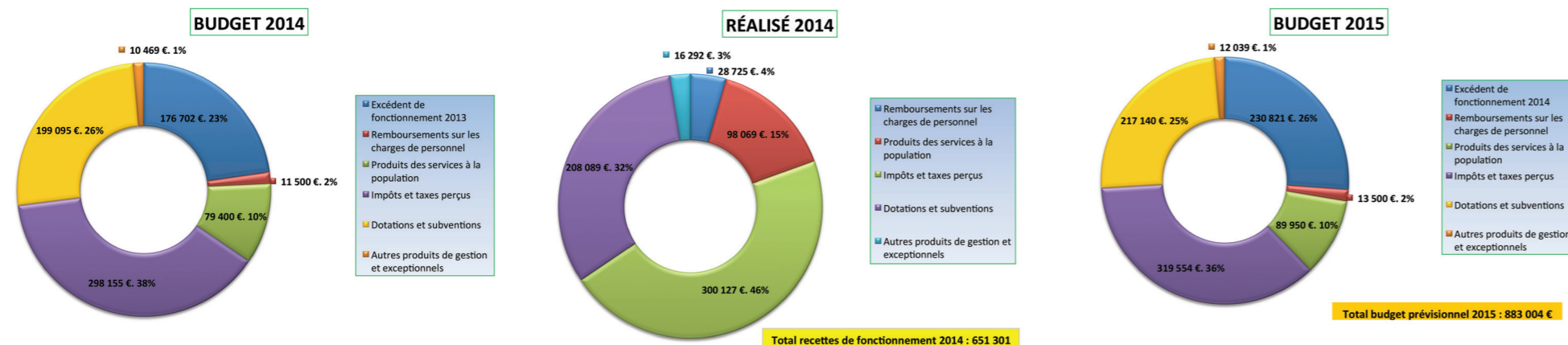
Le budget prévisionnel 2015, en investissement, montre la volonté de la municipalité de réaliser une de ses promesses de campagne : le rapprochement des écoles maternelle et primaire. Lors de la séance du 23 avril, la SAEDL (Société d'Aménagement et d'Équipement du Département d'Eure-et-Loir) choisie pour être maître d'ouvrage de ce projet a présenté les plans de l'avant-projet ainsi que la décomposition financière des différentes tranches. Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité l'avant-projet présenté et a autorisé la SAEDL à déposer le permis de construire. Cet avant-projet vous sera présenté dans la prochaine gazette.

## BUDGET COMMUNAL

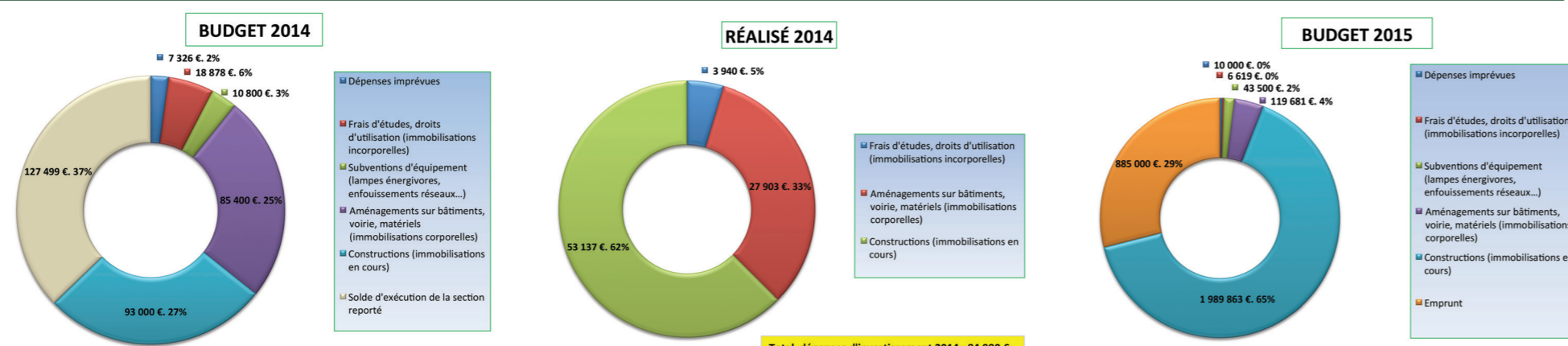
### LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



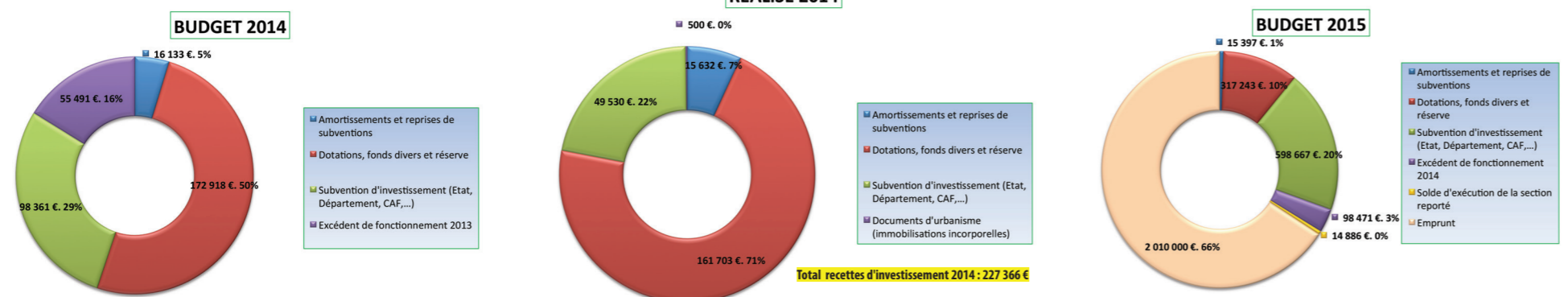
### LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



### LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



### LES RECETTES D'INVESTISSEMENT



### Evolution du taux des taxes

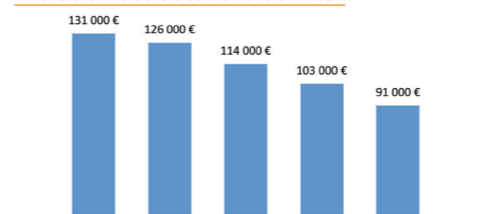
Olivier Matha, vice-président de la commission budget, a présenté l'évolution des dotations de l'État pour notre commune qui seront en diminution constante jusqu'en 2017 et atteindront une baisse de 30% soit 40 000€.

Cette baisse nous oblige à augmenter les impôts locaux au titre de l'année 2015 afin de ne pas asphyxier les finances de notre commune.

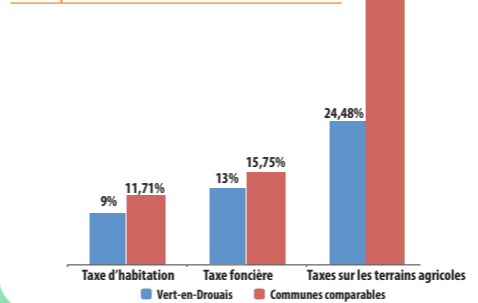
Cette augmentation, amorcée par l'ancienne équipe municipale en 2013 et vivement conseillée par notre receveur, est fixée à 0.75%.

Les impôts locaux resteront, malgré cette augmentation, nettement inférieurs à ceux pratiqués dans des communes comparables à Vert-en-Drouais.

### Evolution des dotations de l'Etat



### Comparaison des taux des taxes



### Subventions versées aux associations en 2015

Comme chaque année, des subventions sont attribuées aux associations et c'est donc en toute transparence que nous vous en communiquons le détail :

Coopérative scolaire	815 €
APE Vert-en-Drouais	580 €
ASAC	580 €
CCAS	480 €
Le Club des Zen'Aînés	400 €
Radio des Trois Vallées	325 €
Vert-Les-Arts	300 €
Union Sportive et Amicale de Saulnières	200 €
Association des Anciens Combattants	150 €
Société de Chasse	150 €
Conseil Général Fonds Départemental d'aide aux jeunes	100 €
Téléthon	100 €
Université Drouaise de la Retraite et du Temps Libre	80 €
Souvenir Français	20 €
<b>Total</b>	<b>4 280 €</b>

La municipalité a fait le choix de ne verser des subventions qu'aux associations ayant répondu à nos demandes d'information sur l'utilisation des sommes versées.

Il a été décidé que les sommes non affectées en 2015 aux associations n'ayant pas souhaité répondre, seraient reportées sur le CCAS communal.

\* Une subvention est versée aux clubs sportifs extérieurs (sur demande), accueillant des jeunes de notre commune (- 16 ans), afin de compenser l'absence d'infrastructures sportives sur notre territoire.

## RETOUR SUR...

### REMISE DES CARTES D'ÉLECTEUR

Le 6 mars, le Préfet d'Eure et Loir a demandé à tous les maires de remettre les cartes d'électeurs aux nouveaux inscrits sur les listes électorales. Madame le maire, entourée des élus, a donc remis cette carte à deux de nos jeunes habitants : XXXX *Isizaza* et XXXX, deux conflits mondiaux. Madame Delaplace a lu le discours de Monsieur Kader Arif, Secrétaire d'Etat auprès du Ministère de la Défense et la jeune Emma Aubert, scolarisée à Vert-en-Drouais, a également salué la mémoire de ces hommes et femmes qui se sont battus pour notre liberté. Le devoir de mémoire est une nécessité. N'oublions pas que la paix a demandé de nombreux sacrifices aux générations passées.



### ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Le 7 mars, Madame le maire, Evelyne Delaplace, a accueilli les nouveaux habitants de la commune.

Après un discours de bienvenue et la présentation des élus présents, les nouveaux habitants se sont vus remettre un exemplaire de la gazette et le livret d'accueil de la commune.

Notre commune accueille en son sein les habitants suivants :

- Mme VERGER Carole
- M. PAYET Thierry et Mme VIELPEAU Nathalie
- M. TUILLEUX Régis et Mme BEN NABI Cathy
- M. MENDEZ Franck et Mme CAJET Odile
- M. FAUVEL Luc et Mme DOSSET Meryl
- M. BOUCHER Arnaud et Mme VEDIE Céline

Un pot de l'amitié a clos cette cérémonie dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Nous leur souhaitons la bienvenue...

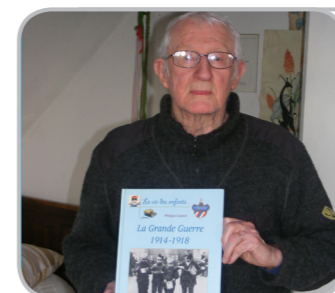


### CÉRÉMONIE DU 19 MARS

Le 19 mars 1962 marque le cessez-le feu officiel de la Guerre d'Algérie. Cette commémoration a pour but d'honorer la mémoire de celles et ceux, militaires comme civils, français comme algériens, qui sont tombés sur le sol algérien alors partie administrative de la France et elle doit être aussi l'occasion de regarder vers l'avenir, en exprimant notre volonté d'apaisement et de réconciliation dans la durée entre deux pays qui comptent une si longue histoire commune et un même idéal, celui de la paix.



### 1914-1918



Le 27 mars, monsieur Jean-Noël Lamotte du Plessis sur Vert, a rencontré les élèves de l'école Bertha Harjès pour leur parler de la Grande Guerre. Son enfance douloureuse, son expérience d'ancien combattant ont suscité de nombreuses questions chez les enfants. Nous le remercions vivement pour ce moment intergénérationnel.

### MILLE LECTURES D'HIVER, LE SAMEDI 21 MARS

Ce projet unique dans sa conception, initié et financé par la Région Centre, donne à découvrir et à entendre des écrivains au plus près des gens et dans un cadre convivial. Durant trois mois, tout habitant peut accueillir une lecture et y convier une vingtaine de personnes.

Jean et Irène Chaudat des Lorances ont accueilli le 21 mars, Thiphaine Guillon, pour la lecture de « Le triangle d'hiver » de Julia Deck. Si le concept vous intéresse et si vous souhaitez accueillir vous-aussi une lecture l'année prochaine, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

### OPÉRATION VILLAGE PROPRE LE 28 MARS

Notre traditionnelle opération «village propre» s'est déroulée le 28 mars. Le rendez vous était fixé à 9h00 sur la place du Général de Gaulle pour distribution de sacs poubelles et la répartition des secteurs à nettoyer. Un moment important qui permet d'entretenir notre cadre de vie. En fin de matinée, 2 tonnes de déchets ont été ramassées par les bénévoles de tous âges : un moment utile et intergénérationnel qui s'est achevé autour du verre de l'amitié.

Nous en profitons pour rappeler aux habitants que les dépôts sauvages de déchets, de plus en plus nombreux, sont interdits et systématiquement signalés à la gendarmerie. Plusieurs auteurs de ces faits ont d'ores et déjà été identifiés. Il est tout aussi simple de se rendre à la déchetterie...

